

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Chloramphenicolum

N° d'article 84269603

Numéro d'enregistrement

No. CE: 200-287-4

No. CAS 56-75-7

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Carc. 1B

H350

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H350

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P405

Garder sous clef.

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Chloramphenicol

Informations complémentaires**Autres informations complémentaires**

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations

La vente au grand public est interdit en Suisse

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Caractérisation chimique**

Chloramphenicolum

Poids moléculaire

Valeur 323.13 g/mol

Composants dangereux**Chloramphenicol**

No. CAS 56-75-7

No. EINECS 200-287-4

Concentration \geq 75 %Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Carc. 1A H350**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Provoquer les vomissements et appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau, Produit d'extinction à sec, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Acide chlorhydrique

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

(HCl); Vapeurs nitreuses (NOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec des composés organiques. Éviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Éviter le contact avec la peau. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

Gants de protection
Matériau approprié caoutchouc
Matériau approprié Natural Latex

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** solide**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**

Valeur 5 à 7

Concentration/H₂O 10 g/l

température 20 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionnementneur

Point de fusion

Valeur 149 à 153 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionnementneur

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

Ne s'enflamme pas

Source Fiche de données de sécurité approvisionnementneur

DensitéValeur 0.7 g/cm³

température 20 °C

Source Banque de données de substances GESTIS

Hydrosolubilité

Valeur 2.5 g/l

température 20 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionnementneur

coefficient de partage: n-octanol/eau**Chloramphenicolum**

Substance de référence Chloramphenicol

log Pow 1.14

Source Banque de données de substances GESTIS

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur env. 700 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Agents d'oxydation, Incompatible avec les chlorures et anhydrides d'acides.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Chloramphenicolum

ATE	1'500	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Chloramphenicol

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	2500	mg/kg
Source	Banque de données de substances GESTIS	
Source	SDB Caello 20151116	

Chloramphenicol

Espèces	souris	
DL50	1500	mg/kg
Source	SDB Caelo 20151116	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les daphnies

Chloramphenicolum

Substance de référence	Chloramphenicol	
Espèces	Daphnia magna	
CE50	345	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Source	Sigma/Aldrich	
Source	SDB Sigma-Aldrich 20150201	

Chloramphenicolum

Substance de référence	Chloramphenicol	
Espèces	Daphnia	
CL 50	68.4	à 111 mg/l
Durée d'exposition	48	h
Source	Banque de données de substances GESTIS	

Chloramphenicolum

Substance de référence	Chloramphenicol	
Espèces	Daphnia	
CE50	83.7	à 345 mg/l
Durée d'exposition	48	h
Source	Banque de données de substances GESTIS	

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau**Chloramphenicolum**

Substance de référence

Chloramphenicol

log Pow

1.14

Source

Banque de données de substances GESTIS

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Code de déchets CEE

07 05

déchets provenant de la FFDU des produits pharmaceutiques

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière**

Nom commercial: Chloramphenicolum

Numéro de la matière: 842696

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.10.19

de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque Auto-évaluation

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H350 Peut provoquer le cancer.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Carc. 1A Cancérogénicité, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.